



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : dominique.salata@saone-et-loire.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes du Clunisois

Si protocole de préfiguration : date de signature : 18 juin 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Etat
- Nom: CC du Clunisois, nature: CC, SIREN: 200040293
- Nom: Saône-et-Loire, nature: département, SIREN: 71

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PADD
- Projet alimentaire territorial
- SAGE
- Contrat de territoire avec Conseil Régional BFC
- convention territoire d'engagement
- Programme Vélo pour tous en Clunisois
- TEPCV
- TEPos
- SPPEH

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé

- Convention globale CAF
- Programme Nutrition Santé
- Convention Territoires zéro chômeur de longue durée
- LEADER
- OPAH
- Contrat objectif territorial ADEME
- Programme Vélo pour tous en Clunisois
- Plan de mobilité simplifiée dans le cadre de l'AMI "TenMod"
- Plan paysage
- Programme Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchets avec le contrat d'objectifs déchets et économie circulaire et le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (porté par le SIRTOM)
- Programme d'Intérêt Général "Habiter mieux en Clunisois" avec l'ANAH
- Contrats d'animation Natura2000
- Charte forestière

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petites villes de demain
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- 3 axes, 15 orientations stratégiques
- Axe 1 : Pour un développement économique soutenable
- OS1 : Soutenir les projets de proximité en économie circulaire et solidaire
- OS 2 : Conforter un tourisme de qualité, sobre en énergie
- Axe 2 : Pour un aménagement de l'espace proportionné et neutre en carbone d'ici 2040
- OS 3 : Atteindre l'excellence énergétique du bâti public et privé
- OS 4 : Accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire
- OS 5 : Encourager la mobilité durable
- OS 6 : Favoriser et diversifier l'agriculture locale pour promouvoir une alimentation durable
- OS 7 : Gérer durablement les ressources naturelles
- OS 8 : Poursuivre et renforcer le programme "Territoire zéro gaspillage zéro déchet"
- Axe 3 : Pour un territoire solidaire, attractif et innovant
- OS 9 : Créer des emplois accessibles à tous
- OS 10 : Répondre aux attentes et besoins des populations

- OS 11 : Proposer une offre culturelle territorialisée de qualité
- OS 12 : Favoriser l'accès au sport pour tous
- OS 13 : Faciliter l'inclusion numérique et l'accès aux services publics
- OS 14 : Accompagner et soutenir les territoires
- OS 15 : Etre un territoire de prospective et d'innovation

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Culture et patrimoine

- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Etat
- Nom: CC du Clunisois, nature: CC, SIREN: 200040293
- Nom: Saône-et-Loire, nature: departement, SIREN: 71
- Nom: PETR Mâconnais Sud Bourgogne, nature: PETR, SIREN: 200076214
- ADEME
- Autres si besoin
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : PETR Mâconnais Sud Bourgogne, Agence technique départementale 71, CAUE 71, SIRTOM Vallée de la Grosne, Office du tourisme, SYDESL, Associations partenaires, Entreprises du territoire, Pôle territorial de coopération économique, 3 chambres consulaires, Habitants et forces vives, et Autres si besoin

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens, Commissions sectorielles, et Réunions de voisinage (intercommunalités voisines)

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durables
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Accès à un logement de qualité
- Tiers Lieux
- Sûreté et sécurité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€